L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLÉANS, DIMANCHE MATIN, 20 AOUT 1871. — 44me Année—Vol. XLIV.

DUPOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS. DIMANCHE MATIN, 20 AOUT.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN, LUNDI.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par S. Guénault, sur le chemin de Gentilly, sur l'habitation Hopkins—31 vaches laitières avec veaux, 1 taureau et un cheval.

Par D. E. Morphy, à 10 heures, sur la Levée, en face de la rue Poydras—[illegible] barils de farine, et [illegible] de farine de maïs.

Par [illegible], au Montgomery Warehouse, [illegible].

Par [illegible], au No 16 de la rue de Chartres—[illegible], souliers et brodequins, chaussures de Philadelphie.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 26 de la rue de Chartres—Marchandises sèches et lingerie.

Les chronomètres, montres en or, diamants, etc., qui doivent être vendus à l'encan, par Placide J. Spear, encanteur, dans son bureau, Passage de la Bourse, le mercredi, 23 août, peuvent être examinés au bureau du dit encanteur. Nous invitons le public à aller examiner ces divers articles les plus beaux et les meilleurs qui aient jamais été mis en vente, soit ici soit ailleurs. Ces articles sont neufs et de première qualité. Voyez l'annonce dans nos colonnes.

ATTENTION !

Ventes par Eugène Tourné.

Lundi à midi.—1000 Dames-jeannes, par ordre du gardien du port.

Mardi à 10 heures.—Succession V. Pesson, tout le stock de groceries et vins, etc.

Voir les avis d'encan.

Farine.—Voyez l'annonce d'encan de D. E. Morphy.

Faites imprimer vos Factures, Cartes, etc., au "Pelican Printing Office", coin des rues Camp et Poydras.

Changements proposés à la Constitution.

Le différend qui s'est élevé en Louisiane entre les deux fractions du parti radical n'est pas un fait isolé. La rupture entre le Président Grant et M. Sumner, a donné lieu à une conspiration qui commence aujourd'hui à prendre la forme d'une opposition ouverte et déclarée. Parmi les moyens employés pour battre en brèche la candidature de Grant, l'un des plus forts, est assurément la campagne entreprise en faveur du "terme unique."

Nous nous soucions aussi peu de la candidature de Grant que de celle d'Horace Greeley, ou de tout autre radical. Ce n'est donc qu'au point de vue de l'avenir de la république américaine que nous avons à examiner le changement proposé à la Constitution des Etats-Unis. On sait qu'aucune clause ne s'oppose à la réélection indéfinie du même président. Mais Washington ayant, après deux termes présidentiels, refusé d'accepter la candidature pour un troisième terme, ses successeurs ont suivi son exemple, qui a été jusqu'ici considéré comme faisant règle.

Plusieurs présidents ont été élus deux fois de suite; Lincoln est le dernier d'entre eux, mais son second terme arrêté par la balle de Booth, n'a duré que six semaines. Il est naturel que Grant, qui s'est fait un lit confortable à la Maison Blanche, cherche à y prolonger son séjour. Il travaille conséquemment à sa réélection et il emploie à cet effet les moyens qui ont été mis en œuvre par ses prédécesseurs.

Les radicaux opposés à Grant, commencent à s'apercevoir des vices d'un pareil système. Ils disent avec raison qu'il est déplorable que les quatre années d'un premier terme présidentiel soient uniquement employées par l'occupant à s'assurer un second terme. Un président qui concentre toute son attention à des intrigues et à des cabales de ce genre, ne peut guère prendre à cœur les intérêts du pays. D'un autre côté, un président qui n'a que quatre années devant lui ne peut concevoir et mener à maturité aucun plan politique sérieux. Les changements trop fréquents dans le pouvoir exécutif, avec le système de rotation des emplois qui domine aux Etats-Unis, bouleversent trop souvent les différentes branches du service et sont des causes incessantes d'agitation. A peine un président est-il installé au fauteuil, que déjà l'agitation recommence dans son propre parti comme dans le parti adverse, en vue du choix de son successeur.

Pour remédier à ces inconvénients, M. Cassius M. Clay ne trouve rien de mieux qu'un amendement constitutionnel qui porterait la durée des fonctions présidentielles de quatre à six ans, en déclarant le Président non éligible pour un second terme. La proposition de M. Clay trouve de nombreux adhérents dans le parti radical, surtout parmi les adversaires de Grant; elle en trouvera parmi ceux qui, abstraction faite de toute prédilection de parti, se préoccupent avant tout du bien du pays.

Pour ce qui nous concerne, nous endossons cordialement la proposition. Dans une nation moins sujette aux changements que les Etats-Unis, nous eussions même désiré voir la durée des fonctions présidentielles fixée à dix années. Mais, dans cette république encore jeune, puisqu'elle a moins d'un siècle, et dont le développement suit une loi de rapidité inconnue aux autres peuples, le terme de six ans nous paraît répondre à tous les besoins.

S'il est vrai que l'un des objets de l'extension du terme du chef du pouvoir exécutif soit de permettre à celui-ci de conduire à maturité et de réaliser la politique qu'il se sera tracée, nous avons peine à comprendre la seconde proposition de M. Clay tendant à produire un changement radical dans les institutions américaines. M. Clay demande qu'on introduise dans la Constitution américaine ce trait de la monarchie parlementaire qui donne aux ministres un siége dans la législature nationale. C'est là, selon nous, une hérésie contre laquelle devra s'élever une protestation générale.

Dans une république, le président élu par le peuple doit être responsable et ses ministres ne doivent être que ses subordonnés.

En Angleterre, le gouvernement parlementaire est établi sur une fiction, l'irresponsabilité de la couronne, et sur un jeu de bascule qui n'a pu subsister si longtemps que grâce, d'une part, à une aristocratie terrienne très forte, et à l'institution des bourgs pourris de l'autre. En France, sous Louis-Philippe, le régime parlementaire était arrivé à n'être qu'une comédie pour amuser le public. Une des causes de la perte de l'Empire a été la présence des ministres au Corps législatif. Obligés de consacrer tout leur temps, toute leur énergie, tout leur talent à des discussions oiseuses avec l'opposition, les ministres devaient forcément négliger les affaires de l'Etat : le temps leur manquait même pour se rendre compte de la situation des affaires.

Une des choses que nous admirions le plus dans la Constitution américaine, c'est certainement l'interdiction des Chambres aux ministres. Cette interdiction est la conséquence de la séparation des pouvoirs. C'est dans cette séparation bien entendue, bien appliquée, qu'est, selon nous, le secret d'un bon gouvernement.

Un pouvoir exécutif, tirant son autorité du peuple, ni perpétuel, ni héréditaire, et qui gouverne pendant un temps assez long pour suivre et mener à fin une politique à longues vues.

Un pouvoir législatif qui fasse les lois et contrôle la politique du pouvoir exécutif par le vote du budget, mais sans essayer de se substituer à ce pouvoir et de gouverner lui-même.

Enfin un pouvoir judiciaire inamovible qui administre la justice et interprète les lois suivant l'esprit de la Constitution.

Tel est le mécanisme gouvernemental qui a existé aux Etats-Unis, avec un équilibre satisfaisant entre les trois pouvoirs, jusqu'au jour où le parti radical, maître d'une majorité de hasard dans le Congrès par la retraite des représentants et sénateurs du Sud, a foulé aux pieds la Constitution et empiété sur les attributions des deux autres pouvoirs.

La transformation de la république américaine basée sur la pondération des pouvoirs en république parlementaire produirait de graves perturbations, et, loin d'éviter le danger que semble craindre M. Clay, celui d'une dictature, elle en précipiterait la venue. L'histoire enseigne que le gouvernement des assemblées dans une république aboutit fatalement au despotisme d'un seul.

Un excitant inoffensif pour l'appétit, qui fait si souvent défaut pendant l'été, c'est l'AMER PEYCHAUD. D'un goût agréable il excite légèrement les organes et rend ainsi le repas attrayant et propre à récupérer les forces.

DÉCORATION ACCORDÉE A UN CRÉOLE LOUISIANAIS.—Nous lisons ce qui suit dans le *Soir* :

Parmi les chevaliers de la Légion d'honneur, dont la nomination a paru ce matin à l'*Officiel*, je trouve deux noms de connaissance.

M. Henry de Martant, un dessinateur de talent qui fut longtemps directeur du *Journal illustré*.

M. Albert Delpit, un de nos jeunes confrères, qui a collaboré au *Paris-Journal*, et est l'auteur d'un joli volume de vers intitulé l'*Invasion*.

M. Albert Delpit est le fils d'un de nos concitoyens, et nous sommes heureux d'enregistrer la distinction qui vient de lui être accordée.

PUBLICATIONS FRANÇAISES.—Nous avons reçu de la maison Hébert & Cie., les derniers numéros du *Monde Illustré*, du *Petit Journal pour rire* et du *Grelot*, ainsi qu'un exemplaire d'une brochure intitulée *La France dégénérée*.

MANIFESTATION FRANÇAISE A SAN FRANCISCO.

Nous recevons un peu tardivement le compte rendu d'une réunion tenue à San Francisco, le 28 juin dernier, par les Alsaciens et les Lorrains qui résident dans cette ville. On y a adopté à l'unanimité une protestation très chaleureuse contre l'annexion des deux provinces françaises à l'Allemagne. Nous avons déjà reproduit cette protestation. Dans la même séance, M. Alex. Weill, président de la réunion, a prononcé un discours où nous remarquons le passage suivant :

"N'est-il pas étrange que dans le siècle où les Etats-Unis ont aboli l'esclavage, après une lutte acharnée de quatre ans, où la Russie a affranchi ses serfs, où le Brésil a rendu la liberté à ses nègres, n'est-il pas étrange que le souverain de la "savante et libérale" Allemagne vienne, au nom de Dieu, enchaîner deux millions d'hommes, sans que l'Europe civilisée élève la voix contre la violation des droits les plus sacrés?

"Chers compatriotes, ne perdons point patience, et surtout ne récriminons pas. La France, qui ne s'est séparée de ses enfants que le poignard sur la gorge, ne les oublie pas un instant, et elle les délivrera le jour où la lutte lui sera de nouveau possible. La France a fort à faire aujourd'hui. Son ennemi, qu'elle n'a plus à combattre sur les champs de bataille, elle le retrouve partout où s'agite quelque élément nuisible à notre malheureux pays. On a dit, avec raison, que l'insurrection abominable que l'armée nationale vient de réprimer avait pour chefs principaux des étrangers; l'histoire dira également qu'elle fut soutenue jusqu'à sa dernière heure par les intrigues et l'argent de la Prusse.

"Cette fois-ci Dieu a protégé la France, malgré les prières du "pieux" Guillaume qui demandait avec ferveur au ciel la ruine totale de notre pays.—Bismark reviendra à la charge, n'en doutez pas. Il voudrait faire disparaître toute possibilité de revanche, et rien ne servirait mieux les intérêts de l'Allemagne que les dissensions intestines de la France.—Oui, "l'Union fait la Force," et voilà pourquoi tous les vrais patriotes se rallient autour du drapeau de la "République," qui, seule, saura préparer le retour de notre grandeur."

Le compte-rendu que nous avons sous les yeux se termine ainsi :

"Sur la proposition de l'un des membres, le comité donne lecture du projet de Statuts de "*la Ligue Nationale de Délivrance*." Société dont la formation avait été proposée à la séance du 17 juin. L'assemblée tout entière adhère à l'esprit de ces Statuts. Ce travail préliminaire est renvoyé à une commission spéciale, composée de Français, sans distinction d'origine. La commission est invitée à compléter son travail dans le plus bref délai possible, afin de le soumettre prochainement à une assemblée générale de tous les Français en Californie. Le président invite les membres de l'assemblée à faire acte de patriotisme, séance tenante, en remettant au trésorier de la Société une somme, quelque minime qu'elle soit à titre de don.

"L'assemblée répond avec empressement à cet appel, et le trésorier accuse réception d'une somme de $332 75.

"L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à dix heures trois quarts, et l'assemblée se retire aux cris trois fois répétés de : Vive la France ! Vive la République !

"HENRY HOFFMANN, } Secrétaires."
"FLORENT HOFFER, }

AMERS GUACO WANATA.—Les grandes chaleurs de la fin de l'été sont souvent interrompues par de perfides coups de vent du Nord. Pour résister à l'influence de ces variations brusques de température, l'usage quotidien des amers est considéré comme un excellent remède.

BULLETIN DE LOCATION.—Nous avons déjà parlé de ce bulletin qui, d'après ce qu'on nous rapporte, a grand succès. Nous n'en sommes point surpris. MM. Davis & Freret ont ici des relations considérables dans toutes les parties de la ville et se recommandent au public autant par leur intelligence, et leur énergie que par leur intégrité parfaite. Nous avons déjà dit ce qu'était le "Bulletin de location" qu'on peut se procurer, Passage du Commerce, No 27, où MM. Davis & Freret ont transféré leur bureau. Les propriétaires peuvent y annoncer gratis les maisons qu'ils ont à louer, et les familles qui cherchent des logements peuvent aller demander un exemplaire du Bulletin et l'emporter pour le consulter à leur aise et visiter les lieux annoncés. Ce n'est que lorsqu'un bail est fait et passé que le propriétaire doit une commission de deux pour cent aux publicateurs du Bulletin. On ne pouvait rien concevoir de plus avantageux pour les uns et pour les autres. Voyez plus loin l'annonce de MM. Davis & Freret.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE.—Voilà ce qui manque à la Nouvelle-Orléans, et nous sommes charmé d'apprendre qu'à partir du troisième lundi de septembre prochain, cela ne manquera plus, grâce au zèle éclairé et intelligent de M. Théophilus Masac qui est le président de l'institution que nous annonçons. Dans ce conservatoire qui s'ouvrira sous les auspices d'un nombre considérable de nos plus notables citoyens, rue Baronne, 90, on apprendra réellement la science musicale avec la pratique, et le prix du cours pour un terme ne coûtera que $25. Nous recommandons aux amateurs l'annonce que nous publions plus loin à ce sujet.

AVIS AUX CONTRIBUABLES.—Les rôles de taxes pour 1871 sont ouverts à l'inspection des contribuables qui sont invités à se présenter à la salle No. 15, à l'Hôtel-de-Ville. Voir l'annonce.

PRÉSERVATIF CONTRE LA FIÈVRE JAUNE.—Un petit verre du Guaco Wanata pris avant le dîner, a l'effet d'un blindage sur les organes et préserve les personnes non acclimatées des fièvres les plus mauvaises, même de la fièvre jaune.

PROMENADE—CONCERT, SOIRÉE DANSANTE.—Grande fête aux Fair Grounds dimanche prochain 27 du courant, au bénéfice du professeur Férouillet. Cette fête se composera de morceaux de musique choisis et exécutés par une bande excellente, de courses de chevaux et d'un feu d'artifice extraordinaire. On en trouvera plus loin le programme qui dépasse tout ce qu'on a fait jusqu'ici en ce genre. La soirée se terminera par des danses. Les préparatifs de cette fête se font depuis deux mois et rien n'a été épargné pour la rendre brillante. Que les amateurs de musique et de spectacles s'en souviennent!

PROGRAMME POUR CETTE SEMAINE.—La maison Théodore Danziger et Son, rue du Canal, 303, entre Bourgogne et Remparts, mettent en vente, cette semaine, une grande liste de marchandises sèches, comprenant un riche assortiment d'articles recherchés partout. La liste dont nous parlons contient aussi les prix. Les dames, si elles veulent bien consulter l'annonce de la maison Danziger, se convaincront de la modicité de ses prix, et iront certainement examiner ses marchandises.

AMERS PEYCHAUD.—Ces Amers si renommés se vendent à la pharmacie Monteuse, au coin des rues Chartres et Bienville. On en trouve dans tous les cafés et restaurants bien achalandés.

60,000 EN OPÉRATION.—Ce chiffre est celui des machines à coudre de Singer, qui sont en opération dans le monde. Ces machines améliorées et perfectionnées peuvent exécuter toute espèce de travaux sur toute espèce d'étoffes, et ne laissent rien à désirer, ni pour la beauté ni pour la solidité des points. Les familles sont invitées à aller voir les machines à coudre de Singer, rue du Camp, Nos. 7 et 9, et elles se rendront compte de la supériorité.

GRANDE VENTE AU RABAIS!—La maison M. Reiman & Co., qui est célèbre dans tous les Etats du Sud, fait, en ce moment, une GRANDE VENTE AU RABAIS, de ses articles d'été. Enumérer les différents articles qui composent son immense assortiment, dire quels avantages considérables elle offre aux acheteurs, nous est chose impossible. Mais que l'on aille visiter les magasins de M. Reiman & Co., et l'on se convaincra que les promesses qu'ils font dans leur annonce de ce jour sont au-dessous de la réalité.

INSTITUT CARNATZ.—Cet établissement d'éducation pour les jeunes filles, dont nous avons eu souvent l'occasion d'entretenir nos lecteurs, a été récemment transféré à l'angle des rues Washington et Colysée. La réouverture des classes est fixée au 4 septembre. L'habile directrice de l'Institut, madame Carnatz, est, depuis longtemps, connue dans l'enseignement; et les nombreuses élèves qu'elle a déjà formées la recommandent à la confiance des familles. Elle est assistée par des professeurs instruits et capables dans les diverses branches de l'éducation. L'enseignement du chant est confié à un professeur dont le mérite est hautement apprécié dans notre monde musical, madame Uranie Cambier.

Si vous souffrez d'une digestion difficile, prenez chaque jour un petit verre de l'AMER PEYCHAUD et vous serez promptement soulagé.

PIANOS!—Les amateurs de musique feront bien de lire, d'abord, l'annonce que publie aujourd'hui M. Grünewald dans les colonnes de l'*Abeille*, puis d'aller visiter les magasins de ce célèbre marchand. Si l'on veut un piano de premier ordre, sortant des meilleures fabriques, on est sûr de le trouver chez M. Grünewald. Cette maison offre aussi des avantages exceptionnels aux personnes qui veulent se contenter d'un piano de seconde main et de faire l'acquisition en payant tant par mois.

CONTRE LA DIARRHÉE.—L'effet curatif des Amers de Guaco Wanata contre les dérangements des voies digestives, est véritablement surprenant. Ceux qui en font usage peuvent se considérer comme bien gardés contre le choléra, si ce fléau traverse l'Océan.

PORTRAITS GRATIS.—On croyait que le bon marché des portraits photographiques avait atteint ses dernières limites. M. Petty dépasse sous ce rapport tout ce qui a été fait avant lui. Toute personne qui choisira dans son bel assortiment de boîtes et de cadres un de ces articles qui sont vendus au bas prix d'une piastre, aura par-dessus le marché son portrait pour rien. La galerie de M. Petty est rue du Canal No 151, entre Bourbon et Dauphine.

Les chaleurs de la fin d'août paraissent devoir être excessives. A ceux qui souffrent de défaillances causées par cette excessive température, recommandons l'usage quotidien des AMERS PEYCHAUD.

CANDI.—Nous ne saurions trop recommander au public la grande fabrique de candi de MM. Norman & Reiss, rue Vieille-Levée, Nos. 121 et 123. Cette fabrique, on le sait, occupe un rang distingué dans les établissements de confiserie de la ville et sa popularité s'accroît de jour en jour. Sa supériorité se fait remarquer principalement dans la confection des candis dont elle livre à la consommation une variété extraordinaire. Ces candis se distinguent tous par un goût très fin et des plus agréables.

Au moment où nous entrons dans la période des brusques changements de température il est utile de rétablir les fonctions digestives dans leur état normal, et rien ne réussit mieux pour cela que l'AMER PEYCHAUD.

LA GYMNASTIQUE.

Dans un rapport qu'il adressait il y a cinq ans à M. Duruy, ministre de l'instruction publique, M. Eugène Paz s'exprimait ainsi :

"Si je ne craignais de paraître trop absolu, j'oserais presque avancer, qu'abstraction faite des importantes considérations morales déjà connues, la cause la plus immédiatement déterminante de l'ascendant pris par la Prusse à la suite des événements de 1866, peut être attribuée aux bienfaits de l'éducation gymnastique et militaire que l'on reçoit en Prusse, et qui a été jusqu'à ce jour complètement négligée en Autriche.

"La preuve convaincante, c'est que M. de Beust, frappé des immenses avantages que les Prussiens avaient retiré de cette éducation, soumettait lui-même au Reischrag, dès la fin de la guerre, un projet de loi relatif à l'introduction de l'enseignement gymnastique et militaire dans toutes les écoles de l'empire autrichien."

Et M. Paz terminait en demandant que nous fissions tout ce que les Autrichiens, c'est-à-dire que cette loi "fût votée et surtout appliquée dans notre pays avant toute guerre possible."

L'année dernière, pendant le siége dans un second rapport reproduit par toute la presse de Paris, M. Paz insistait de nouveau auprès de M. Jules Simon pour la création immédiate d'une *Ecole normale de gymnastique civile*, et pour l'organisation non moins immédiate de l'enseignement gymnastique et militaire dans toutes les écoles de France.

Nous croyons savoir que rien encore n'a été fait.

Or, voici ce que nous lisons dans les considérants d'un arrêté que vient de prendre le gouvernement prussien, relativement à l'instruction gymnastique :

"Les qualités extraordinaires dont notre armée a fait preuve pendant la dernière guerre, sa vigueur infatigable dans la marche, l'agilité avec laquelle, en pays ennemi, elle surmontait tous les obstacles naturels et artificiels, son courage et son sang-froid dans le combat, sa constance à supporter privations et souffrances,—universellement reconnues et admirées,—doivent être attribuées en grande partie à l'instruction gymnastique des soldats dans les écoles d'abord, ensuite au régiment."

Au lecteur de conclure.

Si vous voulez résister aux fièvres d'automne, ne négligez pas la nutrition, sous prétexte que vous n'avez jamais faim et que vous avez toujours soif. L'AMER PEYCHAUD est un tonique qui vous rendra l'appétit.

LE PILORI DE LA PRUSSE.—Nous lisons dans un journal :

Le ministre de l'intérieur vient de transmettre à M. le maire de Bazeilles (Ardennes) une traite de la somme de 100 livres sterl., 9 sh., 6 d., qui lui a été remise par M. le ministre des affaires étrangères. Cette somme représente le produit de souscriptions recueillies par M. Loridan, de Sandhurst (colonie de Victoria), au profit des habitants nécessiteux du village de Bazeilles, victimes de la guerre.

Bazeilles est une des localités qui ont été des plus cruellement éprouvées par la guerre de 1870. Malgré les protestations présentées à ce sujet par le général Von der Thann, il est certain que les Bavarois se sont acharnés pendant trois jours à la destruction de ce malheureux village qui n'est plus aujourd'hui qu'un amas de ruines. Bazeilles était l'un des centres secondaires d'industrie les plus actifs et les plus importants du département des Ardennes.

Nous croyons devoir rappeler à ce sujet la protestation énergique opposée aux assertions du général Von der Thann par M. Braffert, adjoint à la mairie de Bazeilles.

L'archevêque de Reims est venu récemment visiter Bazeilles; il a été reçu au milieu des ruines de l'église par le conseil municipal, ayant à sa tête M. Braffert, l'honorable adjoint. Après avoir exposé au prélat toutes les misères de la commune de Bazeilles, il a de nouveau affirmé, en présence de la population du village que Bazeilles avait été brûlé après la bataille, et trois jours durant, par sentence de l'ennemi; que pas une habitation n'avait échappé au feu, que le pétrole avait achevé l'œuvre commencée par le canon; que quarante habitants avaient été rejetés dans les flammes et brûlés dans leurs demeures, et qu'à la suite de cette horrible boucherie, deux cent cinquante habitants avaient succombé.

L'archevêque, profondément ému en présence de tant d'infortunes, a répondu, dans un langage élevé, qu'il promettait son concours à l'œuvre réparatrice tentée de plusieurs côtés, mais qui est, hélas! bien insuffisante devant l'étendue du désastre.

Le Baume Pectoral aux Narets Indiens, de Laplace, unit à une efficacité incontestable dans les maladies pulmonaires, un goût des plus agréables. Les enfants et les personnes délicates le prennent sans répugnance.

L'INCENDIE DE LISBONNE.—On lit dans le *Jornal do Commercio* de Lisbonne, 23 juillet :

Un violent incendie vient de dévorer en presque entièrement consumer plusieurs maisons dans un quartier de Lisbonne, avoisinant la mer. Il n'y a presque pas eu de victimes à déplorer, mais seulement quelques blessés. Les dégâts matériels ont été immenses.

Pendant toute la journée, on n'a pas cessé de travailler à continuer d'éteindre le feu.

[illegible]

LA PRISE DE PARIS.

Nous lisons dans la *France* :

Le *Journal officiel* publie, le 3 août, le rapport du maréchal duc de Magenta sur les opérations de l'armée de Versailles, depuis le 11 avril, époque de sa formation, jusqu'au moment de la pacification de Paris, le 28 mai. Ce document, d'un très vif intérêt, rend compte jour par jour, du constant mouvement stratégique que nous aurons le droit de conserver parmi les pages les plus glorieuses de notre histoire militaire, si, au lieu d'avoir pour objet la répression d'une guerre, [illegible] guerre civile, nos soldats avaient eu [illegible] tant eux.

Voici la conclusion de ce rapport :

En résumé, l'armée réunie à Versailles avait, en un mois et demi, vaincu la plus formidable insurrection que la France ait jamais vue. Nous avions exécuté des travaux considérables, [illegible] de 40 kilomètres de tranchée, élevé 80 batteries armées de 350 pièces de canon. Nous nous étions emparés de cinq forts, armés d'une manière formidable, et défendus avec une opiniâtreté, ainsi que de nombreux ouvrages de campagne.

L'enceinte de la place avait été forcée et l'armée avait constamment avancé dans Paris, enlevant tous les obstacles, et après huit jours de combats incessants, les grandes forteresses de la Commune, tous ses réduits, toutes ses barricades étaient tombés en notre pouvoir.

L'incendie des monuments avait été conjuré ou éteint, et d'épouvantables explosions avaient été prévenues.

L'insurrection avait subi des pertes énormes, nous avions fait 25,000 prisonniers, pris 1,500 pièces de canon et plus de 400,000 fusils.

Les guerres de rues sont généralement désastreuses et excessivement meurtrières pour l'assaillant; mais nous avions tourné toutes les positions, pris les barricades à revers, et nos pertes quoique sensibles, ont été relativement minimes, grâce à la sagesse et à la prudence de nos généraux, à l'élan, à l'intrépidité des soldats et de leurs officiers.

Les pertes pour toute la durée des opérations s'élèvent à :

Officiers : tués 83, blessés 430.

Soldats : tués 794, blessés 6,024, disparus 183.

Dans ces diverses opérations, les troupes de toutes armes ont rivalisé de bravoure et de dévouement.

Le génie, dans l'attaque des forts, a fait ce qui ne s'était pas vu jusqu'ici. Afin de bloquer les assiégeants, il a dirigé ses tranchées de manière à envelopper complètement les ouvrages.

L'artillerie, bien que le feu de la place ne fût point éteint, est venue établir ses batteries à quelques centaines de mètres des remparts.

L'infanterie a partout attaqué les positions avec intelligence et sans hésitation.

Les marins de la flotte ont montré une vigueur et un entrain remarquables.

La cavalerie, par sa vigilance, a rejeté constamment les insurgés dans la place; en plusieurs circonstances, elle a mis pied à terre pour enlever des positions.

L'intendance est parvenue à ravitailler largement les divisions, même dans Paris; les troupes à sa disposition se sont fait remarquer dans le transport des blessés et par les soins donnés dans les ambulances.

La télégraphie civile a été à la hauteur de ses fonctions, et a constamment relié le grand quartier général avec les quartiers généraux des corps d'armée et des divisions.

J'ai eu également à me louer du service du trésor et des postes qui s'est fait régulièrement.

Paris, le 30 juin 1871.

Le maréchal commandant en chef l'armée de Versailles,
DE MAC-MAHON, DUC DE MAGENTA.

LES CONSEILS DE GUERRE EN FRANCE.

Nous empruntons à nos derniers journaux de Paris, en date du 5 février, les paragraphes suivants :

En vertu d'un récent arrêté du général gouverneur de Paris et commandant supérieur de la 1re division militaire, porté à l'ordre du jour de l'armée, le 3e conseil de guerre est ainsi composé :

M. le colonel Merlin, président.
MM. Gaulet, chef de bataillon, juge.
De Guibert, capitaine.
Marigues, capitaine.
Casalgue, lieutenant.
Léger, sous-lieutenant.
Labbat, adjudant sous-offic.

Les accusés sont classés dans l'ordre suivant :

1. Ferré, 2. Assi, 3. Urbain, 4. Billioray, 5. Jourde, 6. Trinquet, 7. Champy, 8. Régère, 9. Lisbonne, 10. Lullier, 11. Rastoul, 12. Grousset, 13. Verdure, 14. Ferrat, 15. Descamps, 16. Clément, 17. Courbet, 18. Parent.

Ferré persiste à ne pas vouloir de défenseur; mais, au terme de la loi, le président doit lui en désigner un d'office.

Le deuxième conseil de guerre de Versailles a condamné à mort Henri Vielle, un des massacreurs de la rue de la Chapelle.

Vielle est un ancien matelot. Il a servi la Commune jusqu'à la fin du mois de mai. On raconte qu'un jour un canon pointé par lui tua d'un coup plusieurs artilleurs des troupes de Versailles.

Le 3 août, à l'audience de la première chambre du tribunal civil de la Seine, parmi les causes appelées, il s'en trouvait une assez singulière. Il s'agit d'un procès intenté par M. Henri Dombrowski, compositeur-pianiste, qui n'a de commun que le nom avec le général de la Commune, contre M. Pierre Petit, photographe, et contre MM. Andouard, Pietet, Hiver et Hautecœur éditeurs libraires.

M. Dombrowski demande 100,000 fr. à titre de dommages-intérêts contre les défendeurs, savoir: contre M. Pierre Petit, pour avoir vendu plus de 20,000 exemplaires de la photographie de M. Dombrowski (Henri), en disant que c'était celle du général de la Commune, et contre les autres pour avoir exposé à leurs vitrines ses portraits au milieu des cartes photographiques de Courbet, Mégy, Cluseret, Millière et autres.

Le conseil de guerre siégeant à Marseille, et devant lequel comparaissait la troisième série des insurgés du 4 avril, a prononcé hier son jugement.

Malgré les efforts de Me Pleuc, avocat, pour écarter la question de la peine capitale, le conseil a condamné Roux à la peine de mort, et Lombard à dix ans de travaux forcés.

LE CHAPITRE DES DISSENTIMENTS.

Le *Messager de Paris* énumère en ces termes les divergences qui se sont élevées entre M. Thiers et la majorité :

M. Thiers et la Chambre se trouvent en contradiction absolue sur tous les points importants de la politique intérieure. Nous énumérerons seulement les principaux.

Service obligatoire : la Chambre le veut et M. Thiers ne le veut pas.

Gardes nationales : la Chambre n'en veut pas et M. Thiers en veut.

Redevances de guerre à accorder aux départements envahis : la Chambre les demande et M. Thiers les repousse.

Assiette des nouveaux impôts : M. Thiers maintient l'impôt sur les matières premières que ne veulent ni la commission des finances ni la Chambre.

La commission et la Chambre sont favorables en principe de l'impôt sur le revenu; M. Thiers a déjà déclaré qu'il n'en voulait à aucun prix.

La Chambre, à une grande majorité, vote après les deux premières lectures la loi départementale, et M. Thiers arrive à la troisième lecture pour la faire échouer, après avoir déclaré formellement qu'il s'abstiendrait de prendre part à la discussion.

Nous passons sous silence les lenteurs apportées dans le jugement des prisonniers de Versailles, que la Chambre aurait voulu voir comparaître devant les cours militaires sans aucun retard, et beaucoup d'autres points moins importants qu'il serait trop long de signaler.

PRIX DES GRADES.—Maintenant que le système des achats va disparaître en Angleterre, il peut être intéressant pour le public en général de savoir quel était le prix des commissions :

Gardes du corps (life-guards) : Lieutenant-colonel, 7,250 livres sterling (181,250 fr.); major, 5,350 livres; capitaine, 3,500 livres; lieutenant, 1,250 livres; cornet, ou porte-étendard, 1,200 livres.

Infanterie : Capitaine, avec rang de lieutenant-colonel, 4,800 livres; lieutenant, avec rang de capitaine, 2,050 livres; enseigne, avec rang de lieutenant, 1,200 livres.

Cavalerie et infanterie de ligne : Lieutenant-colonel, 4,500 livres; major, 3,200 livres; capitaine, 1,800 livres; lieutenant, 700 livres; cornet, 450 livres (11,250 fr.).

—On a remarqué qu'avant l'incendie de Bourges, les cloches de la cathédrale avaient été volées.

D'un autre côté, vers minuit, des individus de mauvaise mine ont été vus traversant le jardin de l'archevêché, qui, menacé des flammes avec les manifestations joyeuses de quelques [illegible] imprudence. Il est difficile de croire à un crime [illegible].

[illegible]

— On signe en ce moment à Nîmes une pétition à l'Assemblée nationale pour demander une enquête générale pour tous les crimes et délits politiques commis en France depuis le 4 septembre 1870 jusqu'à ce jour.

[illegible]

PAR LE TÉLÉGRAPHE.

(Dépêches spéciales à l'Abeille.)

Evacuation des forts du Nord-Est de Paris par les Allemands.

Le projet de loi militaire approuvé par la commission.

Bruit de la mort de Garibaldi.

Ce bruit est démenti et Garibaldi va beaucoup mieux.

Mot d'un grand personnage russe sur la Russie.

Progrès du choléra en Europe.

Un cas de choléra à New York.

NOUVELLES EUROPÉENNES.

Londres, 19.—Le syndicat européen annonce aujourd'hui, par la voie des journaux de Londres, de Paris, Francfort, Berlin, Amsterdam, l'ouverture de la souscription à l'emprunt américain à 5 pour cent, mardi prochain. Les livres seront tenus ouverts jusqu'à jeudi inclusivement.

Les commentaires de la presse sur cet emprunt sont très favorables, et déjà nombre de demandes ont été enregistrées avant l'ouverture des livres de souscription.

Une dépêche de Gumbinnen à l'est de la Prusse, à 68 milles à l'est de Koenigsberg dit que le choléra s'est signalé dans plusieurs districts sur le côté Allemand de la frontière Russe.

Le *Salut* de Paris publie un rapport d'après lequel Garibaldi serait mort ce matin; mais une dépêche de Florence en date d'aujourd'hui annonce qu'il est mieux et que ses médecins ont quitté Caprera.

Une histoire qui circule à Paris dit qu'un personnage russe important aurait déclaré récemment à un diplomate français que le résultat de la dernière guerre plaçait la Russie dans la position de la France après la bataille de Sadowa.

Paris, 19 août.—Les forces Allemandes se retirent du voisinage des fortifications au nord-est de Paris.

Versailles, 19 août.—Dans l'Assemblée, aujourd'hui, le comité sur le projet de loi relatif à l'armée a fait un rapport qui en recommande l'adoption. Le projet rend le service militaire obligatoire, abolit les remplacements, interdit aux soldats de voter pendant les élections politiques et dissout la garde nationale dans tout le pays.

Londres, 19 août.—Les récoltes en Europe promettent toutes beaucoup.

La pêche du hareng sur les côtes d'Irlande a été extraordinairement abondante, ce qui donne lieu à beaucoup de satisfaction chez les ouvriers.

A la Chambre des Lords, aujourd'hui, le lord chancelier a défendu vigoureusement les mesures prises par le gouvernement pendant cette session du Parlement et spécialement celle qui établit le vote secret aux élections et qui concerne le règlement de l'armée.

NOUVELLES DE WASHINGTON.

Washington, 19.—Le Bureau d'inspecteurs, nommé par le secrétaire Boutwell, pour s'informer de la cause de l'explosion du Westfield, a fait un rapport où il expose l'insouciance des officiers et recommande que des mesures soient prises contre l'inspecteur qui n'avait pas fait son inspection et les capitaines.

Les *syndicat américain* rapporte plus d'un demi-million aujourd'hui.

NOUVELLES DIVERSES.

Wilmington, 19.—Beaucoup de pluie a fait beaucoup de bien aux récoltes, là où elles n'ont pas été trop maltraitées par la sécheresse.

Cincinnati, 19.—La convention démocratique pour nommer les officiers d'Etat se réunira le 13 septembre.

St-Louis, 19.—On dit qu'un montant d'actions [illegible] du chemin de fer du Nord du Missouri, appartenant à la ville, a été vendu pour [illegible] et que l'on se propose d'acheter le chemin de fer.

Memphis, 19.—Padden, meurtrier de Burr, a comparu devant un magistrat ce matin et a été renvoyé en prison, sans bénéfice de caution.

New York, 19.—Mary Kelly, transportée à l'hôpital de Bellevue, dans la supposition qu'elle avait le choléra, est morte ce matin. Les médecins de l'hôpital disent que c'était un cas de choléra asiatique, mais l'inspecteur sanitaire et les docteurs qui ont soigné la femme disent que c'était le choléra morbus.

Poughkeepsie, 19.—La capture des prisonniers évadés continue. Ortman, qui a fait une résistance désespérée, a été grièvement blessé.

San Francisco, 19.—Les Républicains sont indignés du discours de George Gorham, secrétaire du Sénat des Etats-Unis, qui répudie les clauses anti-chinoises et anti-subventionnistes de la plate-forme républicaine.

St-Louis, 19 août.—Des nouvelles du fort Sill, territoire indien, disent qu'une grande sécheresse règne dans la partie ouest du territoire, et dans les comtés nord du Texas. La végétation brûle et les animaux périssent faute d'eau. Les Indiens se tiennent paisiblement dans leur réserve.

Boston, 19 août.—Le steamer Robt. Lowe est engagé pour réparer le câble français entre l'île St Pierre et Duxbury. (Le reste de la dépêche est complètement inintelligible.—Ed.)

Nashville, 19 août.—Frank Heidelberger, condamné à la prison d'Etat pour avoir poignardé un individu, a été tué d'un coup de feu par un garde de la prison, aujourd'hui, avant qu'il y fût entré. Une altercation entre le prisonnier et le garde a été la cause de l'homicide. Une pétition avait été adressée en faveur de Heidelberger, signée par le juge et le juri et assez par la personne qu'il avait poignardée, avait été reçue ici, et il serait probablement été pardonné immédiatement. attendu qu'il avait été convaincu à tort.

Boston, 19 août.—En cherchant les câbles de la ligne anglaise on accroche le câble de 1869 qui fut accidentellement endommagé, et les efforts qu'on fit pour trouver la lacune furent sans résultat. Ces faits sont importants en ce qu'ils confirment la théorie que les câbles océaniques une fois mis en eau profonde sont très peu sujets à être coupés ou endommagés.

Louisville, 19.—L'interrogatoire du Dr Carl Govenser, accusé d'avoir causé la mort de sa femme par des traitements cruels a été terminé par son renvoi en prison, [illegible] qu'on l'appelle devant la cour criminelle.

Le nègre qui avait outragé et assassiné une petite fille près de la station Fulton, il y a quelques jours, a été enlevé de la geôle la nuit dernière par des individus qui l'ont fusillé. [illegible] en prison, où les blessures furent pansées. Subséquemment, une troupe de citoyens le fit sortir de la geôle et le pendit. Il avait avoué son crime.

MARCHÉS AMÉRICAINS.

New York, 19.—Arrivé le steamer Britannia. Expédié [illegible] en espèces. Voici le bilan de la banque :

[illegible]

New York, 19.—Coton plus. Upland 19 3/4. Farine [illegible].

Galveston, 19.—Coton calme. Bon ordinaire 17 3/4. [illegible]

Charleston, 19.—Mid. 19 [illegible] 17. Stock [illegible].

Mobile, 19.—Coton calme. Mid. 17 1/2. [illegible]

Savannah, 19.—Pas d'affaires. Low Mid. 15 1/2. [illegible]

Memphis, 19.—Coton ferme. Mid. 17.

Cincinnati, 19.—Coton plus. [illegible]

St-Louis, 19 août.—Farine active. Superfine de [illegible]. Whisky 92. [illegible]

Louisville, 19 août.—[illegible]

NOUVELLES DES RIVIÈRES.

Vicksburg, 19 août.—Descendant : Le steamer "City of Vicksburg."

NOUVELLES DES PASSES.

Passe du Sud-Ouest, 19 août [illegible].—Arrivés, la goëlette Geneva, en 19 jours de Port Royal [illegible].

(Dernier Tirage bis.)

Paris, 19 août.—On annonce que l'Assemblée [illegible].

Londres, 18 août.—La famine en Perse est plus terrible qu'on ne l'avait rapporté. 27,000 personnes sont mortes de faim à [illegible] dans la province de [illegible].

[illegible] une conférence d'évêques catholiques allemands devait avoir lieu le 3 ouest. La réunion aura lieu en septembre.

A la Chambre des Communes, Enfield, sous-secrétaire des affaires étrangères, en réponse à une question, a dit que le [illegible] traité de 1869, mais que le gouvernement de la Grande-Bretagne [illegible].

[illegible]

Paris, 19 août.—Rente 55.73.

[illegible] Strasbourg, comme il [illegible] de la ville patriote par excellence! Tous moyens lui sont faciles pour nous prouver qu'elle est française [illegible]. Le *Journal de Lyon* rapporte la nouvelle suivante :

Lundi dernier, une société d'amateurs donnait, dans l'ancienne salle de la Réunion des Arts, une représentation dramatique avec intermèdes de musique, à laquelle elle convia des milliers de personnes. Un plateau était déposé à l'entrée, et la recette en était destinée, disait le programme, à une œuvre de charité. On se demandait en ville quelle était cette œuvre; on savait quelles précautions la police étaient le but de la quête. Quelle foule dans la salle[illegible] ! Plus de 1,200 fr. sur le plateau !

On commençait à huit heures; dès sept heures et quart, plus une place vide. Arrivent, graves, raides, le directeur de la police et le préfet. Haine! mépris! dans un rangement—Ils gravent, raides, mais vexés, le préfet et le directeur de la police regagnèrent leur loge.—Tout à coup grand murmure : la toile se lève, les chœurs montent sur les chaises, les spectateurs se mettent à applaudir et poussent un seul cri : "Vive la France!"

Un pauvre soldat, un Strasbourgeois amputé d'une jambe, en uniforme d'infanterie de ligne, venait d'entrer dans la salle. On se range, il passe lentement : derrière lui son vieux père qui sanglote. De l'or arrive. "Vive la France!" Jusqu'à ce que le petit soldat ait gagné sa chaise près de l'orchestre. Et bien ! il est regardé [illegible] le préfet et le directeur de la police n'auront pas trouvé à se placer.

La lendemain, le propriétaire de la salle de Réunion-des-Arts fut appelé chez le commissaire du quartier : "Si l'on fait encore du scandale dans votre baraque, je la ferme. Allez."

Du scandale dans la baraque!—quel scandale [illegible]. Soyez heureux, messieurs les annexistes, on se rappellera mieux encore ce que vous êtes et ce que nous sommes.

—Notre prussophile confrère, W. H. Russell, le fameux correspondant du *Times*, vient de recevoir une distinction qui a dû lui être bien sensible.

Avant de quitter Londres, M. le comte de Bernstorff, ambassadeur de Prusse, s'est présenté chez M. Russell, où, au nom de son auguste maître reconnaissant, lui a remis la Croix de fer de Prusse et le ruban bleu, le tout accompagné d'une charmante lettre autographe de l'empereur Guillaume.

Ce n'est que justice d'ailleurs, et le journaliste anglais a bien gagné ces témoignages de la gratitude prussienne. Pendant toute la durée de la guerre, ses correspondances ont été d'une partialité et d'une verve d'invectives contre la France à en bien plus [illegible].

—La lettre suivante a été adressée à la *Province*, à la [illegible] de la *Gironde* :

Château Haut-Brion, 26 juillet 1871.

Monsieur le rédacteur,

Je n'ai pas voulu démentir, avec toute la complète assurance de pouvoir le faire, le bruit recueilli et accrédité dans la *France*, de la vente du château de Haut-Brion. Mon père étant encore à Paris, j'ai dû attendre une lettre de lui m'autorisant à lui de la façon la plus absolue [illegible]. Le château de *Haut-Brion n'est ni vendu, ni à vendre*.

Veuillez agréer, etc.

[illegible]

Le *Soir* annonce qu'une société vient de se constituer sous le titre : *Union des amis de la France*.

Cette nouvelle société veut réagir puissamment contre l'internationale, en groupant les hommes de bonne volonté de toutes conditions autour de sa devise : *Honneur par le travail*.

CHRONIQUE LOCALE.

LA LEVÉE DEVANT LE BAZAR.—Cette levée s'affaisse de jour en jour davantage et dans plusieurs endroits, sur une étendue de plus de deux îlets, l'éboulis est entre une profondeur de 10 pieds au moins. Les deux voies de Pontchartrain et de Chattanooga ne reposent plus que sur une face plane le surface que avec une manière très sensible, et les rails se ressentent les infractions. Si l'éboulis fait le moindre progrès, le service des trains devra être forcément suspendu. Malheureusement, il est difficile de prévenir que les pilotis dans ces terrains de sable, tant que tenir. D'ailleurs ceux-ci seront peu vraisemblablement en usage encore. Dans ce cas, l'éboulis continuerait et les pilotis aussi. Le meilleur moyen de prévenir cet désastre serait d'y faire sans retard [illegible] la pointe d'Alger.

CHINOIS.—Il y avait foule hier devant le magasin de [illegible] & Cie, rue de Chartres, à quelques pas du bureau de l'Abeille, pour voir, contempler, étudier, admirer une cargaison de Chinois venus de San Francisco pour travailler dans les plantations à sucre de la Louisiane. Ces Chinois paraissaient occupés à faire des emplettes. Nous conseillons à ceux qui les ont amenés de ne pas les laisser trop longtemps ici, car ils pourraient bien ne plus vouloir en sortir.

FEUX.—Hier matin, vers 1 heure, le feu fut découvert dans une maison en briques à deux étages, au coin des rues Robin et Peters. Le bâtiment qui appartient à M. Geo. G. Brannan, et où John Sulivar tenait un café, a été grandement endommagé. On a trouvé en divers endroits des traces d'huile de charbon, ce qui ferait croire que le feu a été mis exprès, on ne sait par qui.

Deux heures après, le feu prenait dans une maison basse inoccupée, rue de la Commune, entre les rues Gayoso et Scrapurs, et appartenant à M. Burk. La bâtisse a été entièrement détruite; elle valait $1500. Nous ignorons si elle était assurée.

A peu près vers la même heure, l'officier J. P. Bynum, entendit parler de la serrure du magasin de M. Mouroe No. 48, rue St-Philippe, appelait le propriétaire et, en cherchant avec lui la cause de cette tentative. Ils n'eurent pas de peine à découvrir que les lieux avaient été [illegible] avait été introduite dans le trou de la serrure, évidemment pour incendier la maison.

ARRESTATION DE CONDAMNÉS.—M. Eugène Ruis, agent des fermiers du pénitencier d'Etat, a arrêté hier, rue Esplanade, une femme nommée Alice Dunbar, (c) qu'il accuse de s'être évadée, il y a deux ans, du pénitencier où elle devait passer 18 mois en punition d'un vol de $800 qu'elle avait exécuté chez le Dr Axen. Alice a été traduite devant le recorder Mc Arthur qui a donné des ordres pour son retour à Baton-Rouge.

Robert Campbell, (c) qui avait été arrêté ici depuis plusieurs jours, sous le nom de Robert Williams, s'est retrouvé aussi le même bateau qu'Alice Dunbar. Robert Campbell avait été condamné pour vol au pénitencier et devait y rester un an. Il s'était évadé en travaillant sur la levée, il y a environ deux ans.

PRISE TROP SOUCI.—L'avocat de Joséphine May (c) [illegible] d'assault [illegible] et de pension [illegible] nommée Mary Ann Fields, a demandé une nouvelle audition de cause.

Maggie Harsley, convaincue aussi du même crime, a adressé au juge Abell une lettre où elle dit qu'elle est chargée par avocat de demander une nouvelle audition de cause; elle dit dans tous les cas qu'elle y renonce.

Ces deux femmes ont non seulement débauché de jeunes filles, mais encore elles ont commis envers celle, dont nous mentionnons le nom plus haut, des actes monstrueux et sans nom, dévoilé par la culpabilité, un débat de la Cour. Mais comme Williams pas de loi contre cet acte, le juge Abell ne pourra condamner Joséphine May et Maggie Harley à plus de deux ans de prison. Nous pensons au moins qu'il n'hésitera pas.

EBOULIS.—L'éboulis de levée qui a eu lieu au-dessus de Carrollton a maintenant une étendue de 50 pieds.

NOYÉ.—Un jeune homme, dont nous ignorons le nom, est tombé vendredi de l'avant dans le bayou St-Jean et s'est noyé. Des plongeurs ont cru découvrir que ce jeune homme était sujet à des crises fréquentes, et qu'il pouvait, en être atteint quand il est tombé.

ACCIDENT FATAL.—Vendredi, le steamer Bart. [illegible] ayant de Mobile, au-dessus de la Passe [illegible], la chaîne de l'ancre ayant [illegible] la tête de M. Henry Dodd, matelot, lui fit une blessure [illegible] à 8 heures du soir. Le corps [illegible] Alger. Son corps a été [illegible] le steamer *St. Johns*.

Important.

[illegible]

VENTE.—[illegible] M. Kanuel, ait été [illegible]. Le 17 et 18 [illegible].

Décédé, hier après-midi, à l'âge de [illegible] ans, [illegible].

Décédé hier, samedi, 19 août 1871, à 1 1/2 heure [illegible] Dame PIERRE PICARD, née [illegible].

[illegible]

MESSE.

Une messe pour le repos de l'âme de feue Dame MARIE LOUISE LAGRANGE [illegible] sera dite à la Cathédrale St. Louis, mercredi, 23 août, à 7 heures du matin. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister.

ENTREPOT DE TAPIS, AU No 17 DE LA RUE DE CHARTRES

A. BROUSSEAU & CO.,

IMPORTATEURS et marchands en gros et en détail, offrent, à bas prix, des TAPIS, TOILES CIRÉES, NATTES, Rideaux à rideaux, Articles de Tapissiers, Stores, Couvertures de Table, Crin, Rideaux dentelle, Corniches, etc.

Consulado de España en Nueva-Orleans.

D. ALEJANDRO BADAXY, [illegible].

Nueva Orleans, 19 Agosto, 1871.

Conservatoire de Musique

DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

90.............Rue Baronne.............90

CE Conservatoire est destiné à être, au point de vue musical, ce que sont les écoles de droit, de médecine, de théologie [illegible].

[illegible]

THEOPHILUS MASAC, Président.

[illegible]

TRANSPORT DE BUREAUX.

DAVIS & FRERET, courtiers de propriété foncière, ont transféré leurs bureaux au No. 27 du Commercial Place où ils seront heureux de recevoir leurs amis. [illegible]

THEODOR DANZIGER & SON,

303.........RUE DU CANAL.........303

ENTRE BOURGOGNE ET REMPARTS.

[illegible]

ASSURANCE.

Avis Important.

LES PRIMES D'INCENDIE SUR LES MAISONS, MAGASINS ET ENTREPOTS DE LA NOUVELLE-ORLÉANS étant, actuellement, BEAUCOUP PLUS ÉLEVÉES, comparativement, que les primes de rivière et de mer, les Compagnies suivantes feront dorénavant, dans le but d'égaliser les taux, une réduction de 25 à 30 POUR CENT, ainsi qu'il est indiqué ci-après.

Avant de renouveler vos POLICES, COMPAREZ-LES A LA RÉDUCTION suivante sur les taux des MAISONS, des MAGASINS, des ENTREPOTS (et de leur contenu) de la VILLE.

SUR MAISONS—[illegible]

[illegible]

LES MEUBLES ET TOUS LES AUTRES CONTENUS DES SUSDITES BATISSES AUX MEMES CONDITIONS QUE LES BATISSES.

SUR MAGASINS ET ENTREPOTS—[illegible]

SUR LES MAGASINS ET ENTREPOTS EN BOIS, PUBLICS OU PRIVÉS, [illegible]

SUR FONDS DE MARCHANDISES EN MAGASINS BAS, BRIQUETÉS ENTRE POTEAUX, PLATRÉS A L'EXTÉRIEUR ET COUVERTS EN TUILES OU EN ARDOISES.

[illegible]

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DU CROISSANT, [illegible]

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE [illegible]

[illegible]

—Au profit du Professeur Jos. Ferouillet—AUX FAIR GROUNDS, Dimanche, 27 août 1871.

[illegible]

—Programme du Feu d'Artifice—

[illegible]

Institut Carnatz,

Dirigé par Mme V. Carnatz.

No 22, à l'angle des rues Washington et Colysée.

MME CARNATZ a l'honneur d'informer les parents que la réouverture des classes est fixée au 4 septembre. [illegible]

PIANOS.

Les meilleurs sont ceux qui coûtent le moins.

A LA [illegible] un piano à six pédales bon marché [illegible].

UN PIANO DE PREMIER ORDRE, tel que ceux des célèbres STEINWAY, KNABE, HAINES, PLEYEL ou ERARD, [illegible].

[illegible]

LOUIS GRUNEWALD, No 129 de la rue du Canal.

N'oubliez pas que LA GRANDE VENTE AU RABAIS D'Articles d'été, AU MAGASIN DE

M. REIMAN & CO.,

121.........Rue du Canal.........121 (Bâtisse Touro.)

Continuera pendant tout le mois d'août. Avis aux personnes qui sont en quête de bonnes marchandises. [illegible]

[illegible]

M. Reiman & Co. 121 rue du Canal, Bâtisse Touro.

PORTRAITS GRATIS !

A VOTRE CHOIX—Un magnifique assortiment de boîtes et de grands cadres de formes ovales, au bon marché extraordinaire de

UNE PIASTRE.

Et l'on y met votre portrait pour rien dedans en CINQ MINUTES, à la

Magnifique Galerie de Petty,

AU No 151 DE LA RUE DU CANAL, Entre les rues Bourbon et Dauphine, Nile-Orléans.

[illegible] QUATRE VÉRITABLES PHOTOGRAPHIES [illegible]

[illegible]

La Nouvelle Machine à Coudre, perfectionnée, —DE— SINGER, A l'usage des familles.

[illegible]

CETTE machine peut faire plus que toutes les autres. [illegible]

WM. E. COOPER & CO., Agent pour tout le Sud, Nos 7 et 9 de la rue du Camp, N.-O., Lou.

LE CHARM.

5........Rue de la Vieille-Levée........5

LE "CHARM" [illegible]

V. D. STRAUTZ & Co.

Au Public.

[illegible]

ARISTIDE F. FOLLIN, D. M., 185...RUE DU CANAL...185

TRAITE les Maux de gorge, les Maladies des yeux et des poumons. [illegible]

[illegible]

AVERTISSEMENT

Aux capitalistes et aux prêteurs d'argent.

AVIS EST DONNÉ AU PUBLIC [illegible] COMPAGNIE DU CANAL DE BARATARIA [illegible]

E. A. KNOWLTON, Président de La Canal and Land Co.

POUR BELIZE.

[illegible]

Café Cordova.

[illegible]

AVENDAÑO BROS.

GRANDE FABRIQUE DE CANDI, DE NORMAN & REISS,

121 et 123, rue Vieille-Levée, 121 et 123.

UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD.

RUE VIEILLE-LEVÉE.

ON Y FABRIQUE CONSTAMMENT

[illegible]

RUE VIEILLE-LEVÉE.

FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFÉ, &c.

Sirops de Fruits

FRAISE, FRAMBOISE, CERISE, GROSEILLE, LIMON, ORANGE, ANANAS, ORGEAT, GINGEMBRE, NECTAR, CRÈME, BANANE, VANILLE, ROSE, SALSEPAREILLE NATUREL, MEAD, VINAIGRE.

NORMAN & REISS, Nos 121 et 123 rue Vieille-Levée.

INSTITUT D'ORLÉANS

DIRIGÉ PAR MADAME FAGNY, 20......Rue Toulouse......20

L[illegible] sera rouverte lundi 4 septembre.

INSTITUT ST. CHARLES.

LA réouverture des Classes de ce pensionnat [illegible].

[illegible] Mme MACÉ-LEFRANC, Directrice, Nos 166 et 168, rue Bourbon.

Université de Saint-Louis.

CETTE institution, connue et favorablement, [illegible].

UNE INSTRUCTION CLASSIQUE ET COMMERCIALE COMPLÈTE.

CONDITIONS:

[illegible]

F. X. STEINBRECK, Président.

HEBERT & Cie.,

50.........RUE DE CHARTRES.........50

LIBRAIRIE FRANÇAISE.

Papeterie, Articles de Bureaux.

UN IMMENSE ASSORTIMENT DE Papiers peints en tous genres, A PRIX RÉDUITS.

[illegible]

HEBERT & Co.

Vins, Vermouth, Cerises, etc.

ATTENDU par le navire BONS FILS, de Bordeaux et à vendre au dépôt [illegible]: VIN ROUGE St. Loubès; CERISES à l'eau-de-vie; PRUNES et ABRICOTS; VERMOUTH.

[illegible]

Demande de Solliciteurs.

UNE Compagnie d'assurance, [illegible].

[illegible]

CHAUDIERES A SUCRE De Manufacture Anglaise,

A vendre par M. A. DE LIZARDI, No 75 rue Carondelet.

Deter's Worsted Store,

Mlle TH. DETER

A TRANSPORTÉ son établissement au No [illegible] rue Bourbon, près la rue du Canal.

Ayez l'Œil sur vos Enfants.

LE GRAND REMÈDE !

LE SIROP de Mme Whitcomb — Guérit de la Colique, des Coliques et Souffrances, d'Angoisses et de la Dentition — Prix 35 C'ts.

LE SIROP de Mme WHITCOMB — Calme les Convulsions et [illegible] — Prix 35 C'ts.

LE SIROP de Mme WHITCOMB — Guérit de la Diarrhée, de la Dysenterie et [illegible] — Prix 35 C'ts.

[illegible]

Préparé par le GRAFTON MEDICINE CO., à St-Louis, Missouri.

J. E. MERILH — E. CASAVIEILLE.

J. E. MERILH & Co.,

179........Rue Poydras........179

MARCHANDS, EN GROS ET DÉTAIL, DE CUIRS ET CREPINS.

ONT constamment en magasin un bel assortiment [illegible].

Graines de Jardinage.

JE viens de recevoir de Robt. Buist, Philadelphie, [illegible]: NAVET [illegible]; NAVET [illegible]; NAVET [illegible]; et RUTA BAGA [illegible].

[illegible]

RICHARD FROTSCHER, Nlle-Orléans.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

TIRAGE 19 AOUT—CLASSE No 197.

74	64	36	67	26	47	72	32	58	63	14	51	30	—

[illegible]

HOWARD, SIMMONS & Co., Contracteurs.

[illegible]

Société de l'Union des Français, fondée le 22 avril 1871.—Avis aux membres signataires.—Convocation pour dimanche prochain, 20 courant, [illegible].

Le secrétaire E. BOUTIER.

Asilo Italiano.

TUTTI gl' Italiani di Nuova Orleans [illegible] ASILO ITALIANO [illegible].

G. ROCCHI, Presidente.

Aviso.

Se desea saber el paradero de Don FR. DERECOMATER, [illegible] TOMAS CLAVERIA, [illegible].

L. M. AVENDAÑO.

TAXES DE VILLE.

DÉPARTEMENT DES ADMINISTRATEURS, [illegible].

CONFORMÉMENT à la Section [illegible] de la ville, [illegible].

H. BONZANO, Administrateur du Département des Assessements.

Avis aux contribuables [illegible].

[illegible]

AVIS.

[illegible] L'OFFICE DIVIN [illegible] DIMANCHES [illegible].

AVIS.—[illegible]

[illegible] L. V. BAQUIÉ, Secrétaire.

Louisiana Jockey Club.

[illegible]

[illegible] JOHN W. SWORDS, Président.

[illegible] JAS. CHALARON, Caissier.

[illegible] EMILE MEYER.

[illegible]

UNE assemblée des actionnaires de la Banque Nationale de l'Etat, à la Nlle-Orléans, aura lieu au [illegible] LUNDI, 10 juillet 1871, [illegible].

CHAS. L. C. DUFOUR, Caissier.

The People's Insurance Company OF NEW ORLEANS.

Bureau : Rue St-Pierre, No. 5

[illegible]

R. M. DAVIS, Président. CHARLES KERR, Vice-Président. A. GRANGER, Secrétaire.

[illegible]

ARGENT. ARGENT.

$85,000 à prêter.

ASSOCIATION DE PRÊTS ET DE GARANTIE [illegible].

[illegible]

D. AUGUSTIN, AVOCAT,

Passage de la Bourse, No 186.

REGISTRE DES FAILLITES.

[illegible]

Avis aux Habitants Sucriers.

[illegible]

Pension.

ON peut avoir une excellente pension privée [illegible].

[illegible]

Seuls Agents pour la vente du GRAND VIN CHATEAU PAPE CLEMENT.

Ve. [illegible] & F. LANGNE.

CAZAUX & VERGNOLE,

IMPORTATEURS, VINS, LIQUEURS, &c.

FABRICANTS DE SIROPS.

[illegible]